

Compte rendu de l'Assemblée générale de Minga du 29 et 30 mai 2016 à Paris

Membres présents (x 14) :

François Verjus (Azade)
Mathieu Castaings
ConsomSolidaire
Jean-Pierre Dardaud
Christine Drugmant (La belle Aventure)
Baptiste Simon (Libre Informatique)
Marianne Carrive-Girard (Menuiserie Pierre Girard)
Gwenaëlle Brument (épicerie Moscati)
Véronique Gallais
Emmanuel Antoine
Noémie Menard
Christophe (la Ferme du Vastel)
Sabine Caron (Artasia)
Aulde Cazorla

I Invitée : Perrine Larvol (ergothérapeute)

Membres représentés (x 13) :

Editions du Linteau
Hôtel du Nord
Jardin'enVie
Jean Menet
La Bohemia
La Coulée Douce
Les Racines du ciel
Planète Lilas
Point Carré
Scop Epice
Talibreizh
Tokic Lydia
Pivard Martine

Quorum : 54 membres étant à jour de cotisation à la date d'AG, le quorum avec 27 membres présents/ représentés est atteint. L'AG peut valablement délibérer.

Débats sur la présentation du rapport d'activité et du rapport moral

- La direction de Minga, trop portée par ses permanents, doit être mieux partagée avec le conseil d'administration sur les choix de gestion et de développement. Chaque opportunité, et notamment celles qui sont liées à des financements publics, doit être plus largement examinée sur la manière dont elle renforce l'organisation et son développement en associant des membres de Minga.
- Les attentats du 13 novembre et la politique d'état d'urgence ont fortement pesé sur la radicalisation de notre positionnement « producteur d'intérêt général » (cf. soutien aux initiatives conduites par la Ligue des droits de l'Homme), sur une mobilisation de la société civile tout en se tenant à distance des initiatives qui mélangent le sujet (état d'urgence, abolition de la nationalité pour les binationaux condamnés pour terrorisme) à la recomposition de la gauche.
- Force est de constater que le champ de l'ESS s'est senti peu concerné et mobilisé par le sujet <https://blogs.mediapart.fr/minga-faire-ensemble/blog/180116/renforcer-la-democratie-pour-reduire-toutes-les-formes-dinsecurite>, y compris des partenaires proches de Minga, alors qu'il se revendique porteur d'un projet de société d'émancipation des personnes.
- les victoires obtenues par le syndicat des récoltants d'algues de rives (créé à l'initiative d'André Berthou, de l'entreprise Talibreizh) ont une portée qui dépasse de loin ce champ d'activité. Elles ont contribué à inspirer d'autres membres, des artisans semenciers d'un côté et des éditeurs en logiciel libre de l'autre en cours d'amorcer une démarche syndicale.
- malgré sa pertinence d'être un lieu de rencontre des acteurs professionnels, de développement des coopérations au sein des filières alimentaires, et de promotion de l'organisation, l'initiative "Alimentons-nous" manque d'être arrimée à des politiques publiques alimentaires locales qui permettraient de renforcer les ressources de Minga qui s'en retrouvent sur-mobilisées. Elle manque aussi de mobilisation des professionnels eux-mêmes et des organisations professionnelles pour informer et prospecter leur réseau de partenaires.
- La progression des adhésions à Minga est encourageante, mais reste largement insuffisante pour gagner en autonomie. Cependant les relations professionnelles nouées entre membres et/ou entre membres et permanents progressent et les initiatives promues notamment via la publication d'articles sur les adhérents semblent avoir un réel potentiel mobilisateur (cf. accroissement de l'audience de Minga sur les réseaux sociaux)

- le dialogue politique doit davantage s'ouvrir à des acteurs économiques et sociaux, et ne pas exclusivement être recherché auprès des élus politiques.
- Le rapport d'activité doit mieux rendre compte à l'avenir de la vie de l'organisation qui s'opère aussi à travers les prises de position, les initiatives de développement, les coopérations nouées entre membres et/ou avec d'autres acteurs du monde du travail et des métiers quand elles donnent corps à notre positionnement.
- Même si la notion de garantie a été abandonnée en 2008 au profit d'un Système d'Analyse des Filières (SAF), le besoin de "garantie commerce équitable" tend encore à vouloir faire de Minga une marque commerce équitable (y compris de la part de certains adhérents). Cela a été renforcé par certains acteurs de la distribution de la bio, ce qui oblige à redoubler d'effort pour mieux incarner le tournant pris depuis 2008.

Echanges sur le rapport financier des comptes clos de l'année 2015

	au 31/12/2015	au 31/12/2014
total des produits	160 699	170 536
total des charges	194 292	168 456
EXCEDENT OU DEFICIT	-33 592	1 899

Le déficit s'explique par des facteurs internes et externes, essentiellement par la baisse de nos ressources publiques d'un côté, et l'augmentation de la masse salariale liée à la transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe de direction de l'autre. Cela traduit également le tuilage avec les projets H2H <http://www.minga.net/minga-associe-fondateur-de-la-cooperative-h2h/> et Point Carré <http://www.minga.net/minga-associe-fondateur-de-la-cooperative-pointcarre-produire-des-biens-communs-pour-refaire-commune/>, ces projets ayant mobilisé les 2 anciens codirecteurs, aujourd'hui investis dans la gestion et le développement de ces coopératives.

A noter également des frais bancaires élevés liés à l'usage de Dailly (rachat de créance par la banque pour avoir de la trésorerie) afin de faire face au retard de paiement systématique et parfois très long des collectivités (allant parfois jusqu'à un an).

Et les apports en fond propre effectués en 2014 pour le projet de la coopérative de formation qui, s'ils ont permis de gérer des tensions de trésorerie, sont insuffisants pour financer les activités de formation.

Débat sur les orientations à l'horizon 2016-2017

Un prévisionnel de charges nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de renforcement de l'organisation sur nos bases, et non au maintien d'un outil de travail pour maintenir des emplois, a été présenté à l'Assemblée, qui fait apparaître un besoin estimé à 96 000 € (hors projet, hors dette). Entre les cotisations et les prestations directes qui participent de la consolidation de l'organisation, les ressources actuelles d'autofinancement sont de 15000 €. Il convient pour gagner en autonomie de les multiplier par 2 en 2 ans et qu'elles contribuent à plus de la moitié de son financement sur 3 ans. Le bilan des actions doit être mieux évalué y compris pour évaluer le temps de travail et aussi celui du bénévolat

D'autres éléments de ressources acquis ou en voie de l'être, ont été présentés : dans le cadre d'une reconduction d'"Alimentons-nous", décliné en programme d'actions annuel; et de la mise en œuvre du projet européen CHIC (Cultural Hybridization In Commun) soutenue par l'UE dans le cadre du programme « Europe creative » pour expérimenter un prototype d'*Open Design* croisant les technologies numériques et les savoir-faire artisanaux à partir de la production partagée de tampons et de leurs usages dans la société comme objet de coopération (France, Espagne, Italie, Belgique, Lituanie). Le point commun des acteurs de cette coopération étant d'explorer de nouvelles pratiques de production et de création Design, de nouvelles modalités économiques en vue de créer une plateforme européenne de coopération.

Le travail de politique d'adhésion doit se poursuivre, s'intensifier et s'accompagner d'une politique d'animation associant les adhérents. L'accompagnement des logiques de développement engagées par des membres doit être également soutenu, et mis en lumière.

Le site internet doit devenir un média de production de contenu, de partage de questionnement et de pistes de co-développement possible. La publication d'articles liée à chaque nouvelle adhésion doit continuer et s'étendre à la rédaction d'une dizaine d'articles sur d'anciens adhérents.

Il convient aussi de mettre l'accent sur les collaborations qui se nouent entre adhérents autour de projets qui incarnent le positionnement de l'organisation et sont susceptibles de rencontrer une large adhésion dans la société. Une attention particulière étant à porter sur l'audience générée par les contenus publiés.

Le travail lié au déploiement des conventions d'affaires doit aussi se poursuivre comme moyen de construire une économie de proximité à grande échelle sur les filières alimentaires en région parisienne et en Loire atlantique (approche arc atlantique). Il doit être examiné également dans les Hauts de France. Leurs mises en oeuvre devant être décidées au regard de la capacité de mobilisation des partenaires publics/privés réunis.

Par ailleurs, même si nous sommes très investis dans le champ de l'alimentation, nous ne devons pas abandonner les questions liées au secteur du bâtiment (notamment en lien avec le réseau Ecobâtir...) et du textile en continuant par exemple de soutenir le combat mené par des magasins multi-marques contre les soldes flottants : <http://www.minga.net/minga-soutient-le-manifeste-dune-profession-en-peril-des-detaillants-independants-de-vetements/>

Décisions :

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité des présents et représentés le rapport moral et d'activité, ainsi que le rapport financier de l'exercice 2015.

L'Assemblée générale fixe une orientation centrée sur ses membres qui portent le positionnement de Minga et ses revendications et concourent à favoriser des coopérations autour de projet de développement entre membres (présents ou futurs).

L'Assemblée générale mandate le conseil d'administration pour présenter à la prochaine AG une situation de comptes à l'équilibre fin 2016, nommer une équipe 3 ou 4 administrateurs qui sera en lien régulier avec les co-directeurs sur les choix de gestion et de développement pris pour retrouver cet équilibre financier, et fixer rapidement une date d'AG pour février 2017.

L'Assemblée générale invite tous les adhérents à participer au développement de l'organisation en suscitant de l'adhésion et en relayant 2 offres de formation (cf. formation "Big data" et "Audace" ici : <http://www.minga.net/accompagnement/>) Les premières sessions doivent se tenir d'ici à septembre à Paris, Quimper et Aubagne et peuvent être organisées dans toute autre région.

Élections du CA

L'AG prend acte de la démission de Marianne Breton et la remercie pour son engagement. Et elle accueille avec enthousiasme la candidature de Gwenaëlle Brument (entreprise Moscati).

Sont élus au conseil d'administration :

- Philippe Maingault
- Jean-Pierre Dardaud
- Mathieu Castaing
- Sabine Caron
- Noémie Ménard
- Gwenaëlle Brument
- François Verjus
- Baptiste Simon
- Eric Marchand